



## MAITRE COMPOSTEUR (H/F)

390 Rue Henri Fabre  
38926 Crolles Cedex

**Référence de l'offre :** Direction Gestion des déchets – Réf. 038241025000849  
**Référentiel CNFPT :** E1C/10  
**Date de diffusion :** 25/10/2024  
**Nombre de poste :** 1

**Poste à pourvoir :** Janvier 2025  
**Date limite de candidature :** 24 novembre 2024

**Date prévisionnelle de l'entretien :** 10 décembre 2024

**Type d'emploi :** Contractuel ou Titulaire externe en disponibilité  
**Type de recrutement :** CDD 1 an

**Cadre d'emplois :** Des techniciens territoriaux – Catégorie B

**Lieu de travail :** 219 rue guynemer – 38420 Le Versoud

**Temps de travail :** Temps complet (36 heures hebdomadaires – Congés annuels + RTT)

**Environnement de travail :** Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines.  
Le Grésivaudan, communauté de communes de 105 000 habitants, assure la gestion des déchets pour 27 communes du territoire.  
Dans le cadre du déploiement du tri à la source des biodéchets, Le Grésivaudan a choisi de déployer le compostage individuel et partagé sur son territoire. L'objectif du service est de distribuer 2000 composteurs individuel en 2025 et d'installer 60 sites de compostage partagé.  
Les maîtres composteurs sont en charge de participer au déploiement du compostage partagé et individuel.  
Dans ce contexte, le pôle prévention de la Direction de la Gestion des Déchets installée dans des bâtiments neufs et modernes, recherche un/e maitre composteur pour compléter son équipe de 4 maîtres composteurs.

**Descriptif du poste :** Sous la responsabilité du chef d'équipe compostage, vous êtes chargé/e de :

- la distribution de composteur individuel
- la recherche et mise en place de site de compostage partagé
- l'animation de formations et d'ateliers
- la sensibilisation et l'information des usagers au pratique du compostage

**Missions :**

**Promouvoir le compostage individuel :**

- Eduquer, former et informer les usagers, professionnels, associations et administrations à la thématique.
- Proposer et mettre en œuvre un programme d'actions. Participer aux distributions de composteurs, à l'élaboration des supports de communication.
- Participer aux manifestations, réunions et autres stands pour promouvoir le compostage et la gestion des bio déchets.

**Déployer des sites de compostage partagé :**

- Elaborer le diagnostic initial avant implantation d'un site.
- Assurer le déploiement des nouveaux sites.
- Participer à l'élaboration des supports de communication.
- Installer et suivre les sites de compostage partagé.
- Gérer le réapprovisionnement des sites en broyat et matériels pour le bon fonctionnement des sites. Animer le réseau des référents.

<b>Planning :</b>	Du lundi au vendredi (avec travail possible en horaires décalés, en soirée et le week end)
<b>Spécificité(s) du poste :</b>	Travail possible le soir et le week end Port de charge et travail physique
<b>Diplôme(s) :</b>	Maître composteur
<b>Connaissance(s)</b>	Connaissances sur le compostage individuel et partagé, la gestion des déchets et la gestion des espaces verts Activité manuelle et bricolage Sensibilité forte aux enjeux environnementaux
<b>Profil demandé</b>	Expérience en gestion et prévention des déchets de préférence Faire preuve de polyvalence : animation (expression orale, écoute du public, pédagogie), communication (élaboration de document d'information), gestion administrative (courrier, compte rendu de réunions). Sens du contact et bon relationnel avec tous les publics (scolaires, habitants, professionnels, élus...) Excellent sens de la communication Goût pour le terrain, le travail en équipe et l'animation Maîtrise des outils de bureautique Autonome, réactif, faire preuve d'initiative et de pédagogie Goût pour le travail en équipe
<b>Permis et/ou habilitation(s)</b>	<b>Permis B exigé</b> <b>Permis remorque + CACES engin de chantier serait un plus</b>
<b>Rémunération</b>	Salaires par mois de <b>1836.20€ brut</b> (échelon 1) + <b>370€ brut prime fonction</b> + <b>prime complémentaire</b> équivalente à 1/12 <sup>ème</sup> de la rémunération
<b>Avantages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement du temps de travail</li> <li>• Télétravail.</li> <li>• Tickets restaurant avec participation de 60% employeur.</li> <li>• Plan de déplacement (75% de participation aux frais d'abonnement transports) et forfait mobilités durables (jusqu'à 300€ par an)</li> <li>• Participation mutuelle santé labélisée et participation possible à la prévoyance (contrat groupe).</li> <li>• Prestations d'actions sociales (vacances, loisirs, Prêts, CESU, billetterie, etc ...) : prise en charge intégrale de l'adhésion au CNAS et possibilité d'adhésion au COS interne.</li> </ul>
<b>Procédure</b>	Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <a href="https://www.le-gresivaudan.fr/emploi">https://www.le-gresivaudan.fr/emploi</a> ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex.
<b>Contact</b>	Pour tout renseignement sur le poste contacter : <b>Rémi BERNARDIN</b> , chef d'équipe compostage : <a href="mailto:rbernardin@le-gresivaudan.fr">rbernardin@le-gresivaudan.fr</a>
<b>Règle statutaire</b>	Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, selon les principes du code général de la FPT (Article L. 332-14 du CGFP et article L. 332-8, 2 <sup>o</sup> du CGFP).
<b>Travailleurs handicapés</b>	Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.